



Communiqué

Sperrfrist / embargo 19.4.07, 20h

Postfach / Case postale 665, 2501 Biel

T 032 341 11 45

Email : geschäftsleitung@gruene-biel.ch

(version française en bas)

Förderung der Lebensqualität auf den Bieler Schulhöfen

Schulhöfe und Schulareale sollten ein Ort der Begegnung, für Spiel und Sport und einen ansprechenden Rahmen zur Freizeitgestaltung von Schülern und Jugendlichen sein. In Biel ist das leider immer mehr in Frage gestellt, es kommt ausserhalb der Schulzeiten zu Spannungen, Vandalismus und Aggressionen zwischen verschiedenen Gruppen etc. Die Missstände wurden in der französischen Primarschulkommission erörtert und in der Folge wurden die unten angeführten Vorschläge als Lösungsansätze diskutiert.

Die grüne Stadträtin Ariane Tonon reicht in der Folge in der Stadtratssitzung vom 19. April eine Motion ein, die folgende Aufforderungen an den Gemeinderat enthalten.

- Die Schulareale müssen ihren Wert als Lebens- und Begegnungsraum wieder erlangen für Jugendliche und Quartieranwohner. Der Gemeinderat unterstützt das Anliegen durch die Förderung der Vernetzung von Nutzern und Anwohnern, von friedlichen Benutzern und Störenfriedern.
- Der GR benennt die Aufsichtskompetenzen von Abwarten und SchulleiterInnen während der Schulzeiten und an Mittwochnachmittagen und sorgt dafür, dass diese allgemein bekannt sind.
- Er stellt Mediatoren an, welche zwischen den verschiedenen schulinternen und –externen Gruppen vermitteln, und benennt deren Aufgaben.
- Die Gewährleistung des Zutritts und der Sicherheit während den Wochenenden und zur Ferienzeit muss sicher gestellt werden.

Die Grünen Biel erachten die aktuelle Situation auf den Bieler Schularealen als äusserst störend und sehen darin ein steigendes Gefahrenpotential für Jugendliche wie Anwohner, das es zu entschärfen gilt. Weitere Angaben entnehmen Sie bitte dem beiliegenden Motionstext. Für Fragen steht ihnen Ariane Tonon zur Verfügung, Tel. 032 342 08 70.

Promouvoir la qualité de vie dans les préaux biennois.

Les préaux des écoles biennoises sont des espaces de loisirs attrayants et sont utilisés par les enfants et les adolescents comme terrain de rencontre et de jeux. C'est aussi un lieu important d'échange pour les adultes, parents ou enseignants, et généralement pour tous les habitants des environs des collèges. Depuis quelque temps cependant, cet usage est remis en question par la présence de groupes externes. Les incivilités que ceux-ci commettent, allant de l'intimidation des personnes à la déprédation du matériel, sont source de tensions à toute heure et incitent les usagers habituels à abandonner le lieu. La question a été examinée par les commissions scolaires romandes. Après débat, une série de mesures à prendre rapidement sont apparues

En conséquence, la conseillère des Verts, Ariane Tonon, déposera ce soir une motion qui proposera au Conseil Municipal différentes actions pour revaloriser les cours d'école.

- Les terrains des écoles doivent redevenir des lieux privilégiés de vie et de rencontre. Le Conseil municipal soutient cette demande par la création de réseaux d'usagers et de rive-

rains, regroupant aussi bien les usagers habituels que les fauteurs de troubles.

- Le Conseil Municipal définit clairement le rôle des concierges et directeurs des écoles comme responsables des lieux pendant les horaires scolaires et le mercredi après-midi. Il veille également à ce que ces fonctions soient connues des usagers.
- Il encourage l'introduction de médiateurs externes chargés d'expliquer les règles et faire le lien entre les différents groupes scolaires ou extrascolaires, leurs habitudes et leurs nécessités.
- Il garantit l'accès et la sécurité durant les fins de semaine et les vacances scolaires.

Les VertEs de Bienne sont d'avis que la situation qui règne actuellement dans les préaux est à prendre extrêmement au sérieux. Ils y voient potentiel d'accroissement du danger qu'il s'agit de désamorcer par la promotion de l'échange social.

Vous trouverez d'autres indications quand à l'esprit de la motion dans le texte et son annexe, ci-joints.

Pour vos questions, adressez-vous directement à Ariane Tonon, tél. 032 342 08 70.